

Demande de carte pour bornes de puisage monétique

Rappel réglementaire : l'eau prélevée sur les poteaux incendie est exclusivement réservée aux pompiers et à l'exploitant du réseau.

Tout contrevenant à cette disposition s'expose à des poursuites pénales et/ou civiles.

Un service dédié aux professionnels : 12 bornes de puisage monétique sont installées à Vannes et à Séné. Avec un badge pré-payé, vous pouvez prélever de l'eau sur la voie publique, sans perturber le réseau d'eau potable.

Fonctionnement des bornes

Les bornes de distribution d'eau sont accessibles avec une carte pré-payée et rechargeable, achetée auprès du service de l'eau de l'agglomération. La carte est créditée selon vos besoins en volume d'eau.

Chaque borne est connectée au réseau d'eau potable et identifie l'utilisateur grâce à un système nominatif sécurisé, similaire à une carte bancaire. La quantité d'eau prélevée est automatiquement enregistrée.

Grâce à cette carte, accédez facilement à toutes les bornes monétiques de Vannes et Séné, en toute légalité.



1 – Accès à l'eau

- Soulevez le clapet : le message « badge » s'affiche
- Insérez votre carte dans les encoches, puis refermez.
- Le volume disponible s'affiche en m³





2 – Raccordement


- Ouvrez la grande porte métallique et branchez votre tuyau
-



3 – Distribution

- Appuyez sur  pour ouvrir l'eau
 - Réglez le débit avec 
-

4 – Fin de puisage

- Appuyez sur  pour couper l'eau
 - Le compteur affiche le volume puisé et le crédit restant
 - L'eau se coupe automatiquement si le clapet est ouvert ou si le crédit est épuisé
-

Trouver une borne de puisage à Vannes ou à Séné

1. Rue des Frères lumière – Vannes
2. Rue Aristide boucicaud – Vannes
3. Rue des Goélands (face à EDF) – Vannes
4. Rue de l'Arsenal – Vannes
5. Rue de Rohan – Vannes
6. Rue Théodore Decker – Vannes
7. Rue du Général Weygand (face au centre technique municipal) – Vannes
8. Avenue Gontran Bienvenu – Vannes
9. Boulevard de la résistance (face à l'ARS) – Vannes
10. Avenue Raymond Marcellin – Vannes
11. Avenue Maréchal Juin (face au camping de Conleau) – Vannes
12. Rue de l'artisanat – Séné

.embed-container {position: relative; padding-bottom: 100%; height: 0; max-width: 100%;} .embed-container iframe, .embed-container object, .embed-container iframe{position: absolute; top: 0; left: 0; width: 100%; height: 100%;} small{position: absolute; z-index: 40; bottom: 0; margin-bottom: -15px;} [Agrandir la carte](#)

Obtenir une carte

En remplissant le formulaire de demande ci-dessous ou en contactant le Service clientèle du service eau au 02 97 68 26 77 du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h.

Une carte sera délivrée au cubage désiré.

Le tarif de la carte à charger est de 40 € HT. Vient s'ajouter le cout des M³ à créditer selon les tarifs en vigueur.

À l'issue, une facture, au vu des consommations créditées, sera émise et adressée à l'entité concernée.

Formulaire de demande

Informations complémentaires

Document utile

[Dépliant Borne de puisage pour les professionnels \(pdf, 1,01 mo\)](#)